

ASSEMBLÉE NATIONALE
10 mai 2023

PROGRAMMATION MILITAIRE 2024-2030 - (N° 1033)

Adopté

AMENDEMENT

N ° DN951

présenté par

Mme Thillaye, rapporteure pour avis au nom de la commission des lois

ARTICLE 33

À l'alinéa 3, substituer au mot :

« toute »,

le mot :

« la ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.